



ENSEMBLE
ORCHESTRAL
CONTEMPORAIN

Direction Bruno Mantovani



CANTICUMNOVUM

Charte environnementale et écologique

Une proposition évolutive des Ensembles en résidence
à l'Opéra de la ville de Saint-Étienne





- ◆ **Nos préconisations**
- ◆ L'EOC et Canticum Novum souhaitent inciter les lieux d'accueil à avoir une pratique plus éco-responsable.
- ◆ L'idée est d'annexer dès à présent aux contrats (cession, coproduction, coréalisation, convention pédagogique) la présente charte de bonnes pratiques (ou, à minima, des clauses contractuelles afin d'introduire une démarche éco-responsable).
- ◆ L'EOC et Canticum Novum souhaitent également proposer aux équipes de l'Opéra de Saint-Étienne une approche partagée et réflexive pour une amélioration au quotidien des pratiques.

◆◆◆ SUR SCÈNE, EN RÉPÉTITION OU EN TOURNÉE : INTERROGER NOS PRATIQUES ARTISTIQUES ◆◆◆

Penser la mobilité des salariés artistiques et administratifs, et encourager économiquement les mobilités douces :

◇ **Privilégier les transports en commun** (bus, métro, train, tram) plutôt que la voiture et les modes de transports doux sur l'ensemble du territoire métropolitain. Préférer le train (en Europe) à l'avion. Préférer le covoiturage si les déplacements en voiture sont nécessaires.

En 2024, l'EOC se produira en Arabie Saoudite, Pologne et Maroc. En cette première année de mise en place de la charte et sur la base du volontariat, les chemins de fer seront proposés prioritairement aux artistes afin de rejoindre les villes de Katowice (Pologne) et Fès (Maroc). Pour l'Arabie Saoudite, l'avion étant incontournable, c'est le nombre de concerts qui sera poussé "au maximum" des capacités de l'accueillant, avec quatre représentations d'un même programme (villes de Riyad, Djeddah et Al Ula).

- ◆ **Nos actions dès aujourd'hui**
- ◆ ◇ **L'EOC prend intégralement en charge l'abonnement "domicile - travail"** (TER sncf + transport en commun) de ses employés permanents
- ◆ ◇ **Favoriser le covoiturage des équipes** entre les structures : si possible, partager avec l'Opéra (service des ressources humaines) un planning volontaire de covoiturage. Dès aujourd'hui, favoriser le covoiturage entre les équipes permanentes de l'EOC et de Canticum Novum
- ◆ ◇ **Favoriser le covoiturage des artistes** par un barème incitatif : exemple utilisé par l'EOC et Canticum Novum :
 - ▷ 1 personne transportée (conducteur) : 0,31/km
 - ▷ 2 personnes transportées (dont conducteur) : 0,35/km
 - ▷ 3 personnes transportées (dont conducteur) : 0,39/km
 - ▷ 4 personnes transportées (dont conducteur) : 0,43/km
 - ▷ 5 personnes transportées (dont conducteur) : 0,47/km
- ◆ ◇ **Favoriser le train en toute circonstance**
- ◆ ◇ **Toujours rembourser les transports en commun**, peu importe les distances
- ◆ ◇ **Lors des résidences en dehors de la ville de Saint-Étienne** : rembourser l'aller retour (AR) une fois seulement (+ les défraiements repas conventionnels + le logement sur la période). Si le salarié souhaite faire d'autres AR, cela sera à sa charge intégrale.
- ◆ ◇ **Pour ses salariés permanents stéphanois**, prise en charge par l'EOC et Canticum Novum du forfait "vélivert" (abonnement aux vélos électriques), si le salarié choisit ce mode de transport



◆ Mieux produire ◆◆◆

Avec des initiatives de projets artistiques 100% écologiques (exemple de la tournée "RAVEN" sur le chemin de Stevenson ou du futur concert partagé entre l'EOC et Canticum Novum, le mercredi 3 juillet 2024 en journée, dans les jardins de l'Opéra)

◇ **Travailler sur des temps longs** :

pour les artistes : ne plus se déplacer pour une date isolée mais optimiser les déplacements (ajout de masterclass, collaborations avec des artistes locaux, interventions dans des écoles artistiques locales...)

pour les équipes administratives : anticiper les créations afin d'éviter de produire et consommer sans temps de réflexion en amont

◇ **Favoriser des hôtels labellisés** pour leur démarche écologique (cf. clause spécifique à ajouter dans les contrats rédigés par l'EOC et Canticum Novum)

◇ **Zéro plastique sur les productions**. Inciter les équipes à apporter leur gourde. À défaut, carafes et verres d'eau durables seront systématiquement proposés par l'EOC et Canticum Novum

◆ Dans l'assiette des artistes ◆◆◆

◇ **Travailler avec des prestataires** qui favorisent le circuit court, bio et éthique (cf. Jean les Crocs, La Fleur au Fusil)

◇ **Favoriser des menus végétariens** et locaux pour les repas d'artistes

◆◆◆ AMÉLIORER NOTRE COMMUNICATION ◆◆◆

L'EOC et Canticum Novum ont besoin d'une communication papier, avec en moyenne, deux à quatre impressions par an et par structure :

◇ **Travailler avec un imprimeur engagé** qui utilise des encres végétales et du papier recyclable (label eco-responsable). (cf. "Lucky imprimerie" situé à Bonson dans la Loire)

◇ **Communiquer plus sur notre démarche éco-responsable** : afficher cette charte au sein de l'Opéra (cf. studio Landowski, locaux des ensembles, espace d'information).

◇ **Informez l'ensemble de nos prestataires extérieurs** de notre démarche éco-responsable. Travailler dans des valeurs communes.

◇ **S'engager à mettre à disposition du public** (stand, vente de cds, espace d'accueil) l'appel du Ministère de la Culture et de l'ONJ «Pour une écologie de la musique vivante» ou tout autre document équivalent porté par les réseaux professionnels.

◆◆◆ DE FAÇON GÉNÉRALE, AU QUOTIDIEN ◆◆◆



◇ Bilan carbone et empreinte environnementale, calculer son empreinte :

Pour assurer un suivi des pratiques, l'EOC et Canticum Novum proposent de se réunir une fois par semestre (deux fois par an) afin de dresser un "retour d'actions" régulier par Ensemble. Cette charte sera donc modifiée et adaptée au fil des comptes rendus semestriels et autres bilans partagés.

◇ Contrôler notre action globale

◇ Utiliser un **calculateur de bilan carbone** ou se faire mentorer par une structure l'ayant déjà fait (cf. projet Starter). Autre exemple dans le cinéma : <https://app.seco2.fr/signup>

◇ Utiliser le **"Simulateur d'Empreinte Environnementale du Spectacle"** (SEEDS) soutenu et créé par l'association Arviva - Arts vivants, Arts durables

◆◆◆ POUR LES PUBLICS, NOS PRÉCONISATIONS À DESTINATION DE L'OPÉRA ET DE LA VILLE DE SAINT-ÉTIENNE ◆◆◆

◆ Penser l'offre de transports ◆◆◆

- ◆ Co-construire une offre adaptée, avec les collectivités en charge des transports, pour réduire l'impact des déplacements des publics :
- ◆ **Installer des bornes pour vélos électriques** devant l'Opéra, allée Shakespeare
- ◆ **Installer des bornes de recharges pour voitures électriques**, sur le double parking de l'Opéra, rue Michel Ange
- ◆ **Faciliter le covoiturage entre spectateurs**. Création d'une plateforme numérique de covoiturage (exemple : Yes we car)
- ◆ **Mettre en place une politique tarifaire incitative** pour les personnes venant en transports en commun, en covoiturage, en vélo ou en trottinette. Exemple : gratuité des transports (réseau Stas) sur présentation du billet du soir (une heure avant et après le spectacle)
- ◆ **Mettre en place une ligne de bus nocturne** desservant l'Opéra et le Théâtre Copeau. Exemple : navettes aller-retour transportant le public de la place Anatole France (arrêt de tramway) à l'Opéra.
- ◆ **Repenser la signalétique autour de l'Opéra** afin d'indiquer plus clairement aux publics :
 - ▷ Le Grand Théâtre Massenet (via l'allée Shakespeare)
 - ▷ Le Théâtre Copeau (via l'allée Jules Garnier)
 - ▷ Le Conservatoire, espace danse (via l'allée Jules Garnier)
 - ▷ Les différentes entrées administratives et techniques du bâtiment
 - ▷ Le restaurant de l'Opéra (via l'allée Shakespeare)
- ◆ Installer une signalétique depuis les parkings de la rue Michel Ange, l'allée Jules Garnier, l'allée Shakespeare et le jardin de la montée Charles Dickens.

Nos idées

- ◆ **Éviter aux publics de s'égarer et de faire plusieurs fois le tour de la maison en voiture les soirs de représentations.** Cette signalétique permettra aussi une plus grande accessibilité aux personnes à mobilité réduite, point de départ de toute inclusion.

Nos objectifs

◆ Les soirs de spectacle ◆◆◆

◇ **Stop aux bouteilles en plastique, aux verres jetables, aux aliments trop conditionnés**, aussi bien à la vente (cf. restaurant, food-truck extérieur) que dans les loges artistes.

◆ Penser l'offre de communication ◆◆◆

◇ **Regrouper les informations et limiter les publications** : Une communication de l'Opéra (via tout support : plaquette, affiche en ville ou sur le bâtiment, site internet, réseaux sociaux) plus inclusive envers les Ensembles en résidence, participerait :

◆ Nos propositions

- ◇ **Inclure davantage les Ensembles en résidence** dans la communication de l'Opéra (via tout support : plaquette, affiche en ville ou sur le bâtiment, site internet, réseaux sociaux)
 - ▷ à une véritable mutualisation des supports entre structure (en réduisant de fait l'impact environnemental de ces supports)
 - ▷ à une plus grande efficacité du message auprès des habitants du territoire
 - ▷ à une plus grande visibilité par les citoyens de la politique culturelle mise en place par la ville (cf. ambition d'une cité de la musique stéphanoise, locale et rayonnante)

Au quotidien :

- ◇ **Faire le tri sélectif** : interroger les pratiques entre les entreprises externes de nettoyage, l'Opéra et les Ensembles résidents. Respecter le tri 5 flux (cf. ministère de la transition écologique)
- ◇ **Installer un composteur** à proximité immédiate de l'Opéra
- ◇ **Former des équipes administratives et techniques** (Ensembles résidents, Opéra) par un professionnel extérieur (éco-designer) ou professionnel de la ville.

◆ Nos objectifs ◆◆

Analyse énergétique de nos pratiques dans une démarche éco-responsable pour adopter les bons gestes collectivement.





ENSEMBLE
ORCHESTRAL
CONTEMPORAIN

Direction Bruno Mantovani



CANTICUMNOVUM

Charte environnementale et écologique co-rédigée par l'Ensemble Orchestral Contemporain et Canticum Novum, le mercredi 13 décembre 2023, à l'Opéra de Saint-Étienne.

Les ensembles résidents conviennent de faire un point d'étape des actions mises en place, au plus tard, le jeudi 13 juin 2024.

◆ Signatures et cachets des Ensembles ◆ ◆ ◆

 CANTICUMNOVUM
Opéra - 18 Allée Shakespeare - 42000 Saint Etienne
T: +33 (0)7 49 98 58 56
contact@canticumnovum.fr
www.canticumnovum.fr
Siret: 412 540 916 000 50

ENSEMBLE ORCHESTRAL CONTEMPORAIN
Association loi 1901
Conservatoire National des Arts et Métiers
32, rue des Saussaies
42100 SAINT-ÉTIENNE
Tél. 04 72 11 19 49 - Fax 04 72 10 90 49
Siret: 237 267 462 0049 - APP 9001 Z

